RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

ARRÊTÉ du - 5 OCT. 2010

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés des 1er juin 2007 et 15 septembre 2008 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

au titre de représentants des professionnels de la production agricole

Monsieur Dominique LEFEBVRE, vice-président de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA), en remplacement de Monsieur Jean-Marie SANDER.

Monsieur Jean-Michel SCHAEFFER, président des Jeunes Agriculteurs (JA), en remplacement de Monsieur William VILLENEUVE.

au titre de représentant des professionnels de l'Artisanat et du Commerce indépendant de l'alimentation

Monsieur Jean-Pierre CROUZET, président de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD), en remplacement de Monsieur Alain DUPLAT.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris, le - 5 OCT. 2010

Le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Bruno LE MAIRE